LA LETTRE NUMÉRIQUE
du Parc naturel régional des Alpilles

Numéro 3
Octobre 2019

Révision de la Charte du Parc : en route vers un nouveau projet de territoire pour tous

#Alpilles2037
UN NOUVEAU PROJET POUR LE TERRITOIRE

Voici plus d'un an que le Parc naturel régional des Alpilles, accompagné par la Région Sud, a lancé la révision de sa Charte pour redéfinir le nouveau projet de territoire pour la période 2022-2037.

Après une importante phase d'analyse de l'évolution de l'état du territoire depuis la création du Parc et d'évaluation du bienfait de l'action du syndicat mixte, les élus du Comité syndical ont pu identifier les principaux enjeux auxquels les Alpilles allaient devoir faire face dans l'avenir. Ces enjeux, liés à nos modes de vie, à la pression humaine, au contexte régional mais aussi et surtout aux répercussions du changement climatique dans le monde, l'agriculture, la gestion de l'eau, la préservation de la biodiversité et les paysages, nous ont amené à fixer 4 grandes ambitions pour le futur :

- Préserver et transmettre les richesses naturelles et paysagères des Alpilles
- Cultiver ses diversités pour maintenir son dynamisme
- Accompagner les évolutions pour bien vivre dans les Alpilles
- Fédérer le territoire et valoriser ses patrimoines

A vos agendas !
« Les Assises du Parc des Alpilles » le vendredi 13 décembre 2019 à Maussane-les-Alpilles
Nous vous attendons nombreux !

Une large concertation menée avec l'ensemble des partenaires et acteurs du Parc, ainsi qu'avec les particuliers intéressés par la démarche, présents à plus de 40 réunions ont permis de décliner ces ambitions en 13 orientations, validées par le Comité syndical du 16 juillet. Ces orientations sont actuellement précisées par des mesures, plus de 30 au total. Tous les signataires de la Charte, collectivités et partenaires, seront appelés à s'engager dans la réalisation d'actions concrètes pour le développement durable du territoire.
Ambitions, orientations et mesures de la nouvelle Charte seront présentées et débattues lors des **« Assises du Parc », organisées à l'attention de tous, le vendredi 13 décembre à l'Agora de Maussane-les-Alpilles.** Les élus et acteurs du territoire sont invités à se mobiliser pour amender le projet proposé.

Cette procédure est longue et très encadrée. Elle se poursuivra par une série d'étapes administratives réglementaires entre différents services de la Région et de l'Etat, puis par une enquête publique fin 2020/début 2021, pour une nouvelle labellisation des Alpilles en Parc naturel régional début 2022.

Retrouvez toutes les productions réalisées dans le cadre de la révision de la Charte sur www.parc-alpilles.fr
Contribuez en envoyant vos remarques, suggestions, points de vigilance à Marie-Laure Thao : chef.projet.charte@parc-alpilles.fr

ÉVÈNEMENT

Les Alpilles, un territoire à croquer : 1ère édition réussie !

La Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de l'opération Marseille Provence Gastronomie à l'initiative du Département, a proposé d'organiser à Saint-Rémy-de-Provence un grand marché de producteurs 100 % Alpilles. Le Parc naturel régional s'est bien entendu associé à cet événement qui s'est déroulé les 14 et 15 septembre dernier, pour la valorisation et la promotion des produits et savoir-faire locaux. Afin de faire rayonner la manifestation sur l'ensemble du territoire, le Parc a proposé des sorties découvertes tout au long du week-end à la rencontre des producteurs (vin, miel, huile d'olive, amandes, élevage, etc.) ainsi qu'un programme d'animations à la Maison du Parc.
A cette occasion, le Parc a officiellement présenté les nouveaux bénéficiaires de la marque Valeurs Parc dans les Alpilles lors de son grand pique-nique.
Les producteurs présents ont jugé le week-end réussi et sont partants, tout comme le Parc, pour renouveler la manifestation en 2020.

Plus d'informations : Sylvain Della Torre, chargé de mission agriculture durable 04 90 90 44 02 agriculture@parc-alpilles.fr

VALEURS PARC

Bienvenue aux nouveaux bénéficiaires de la Marque Valeurs Parc

Le Parc des Alpilles valorise à ce jour 42 marqués Valeurs Parc (produits agricoles, hébergeurs, restaurant, activités de loisirs et sites de visite).

Les nouveaux marqués en 2019

Gîte Le Mas Saint-Paul à Fontvieille
Gîte le Panorama à Aureille
Chambres d'Hôtes Le Mas Notre Dame à Eygalières
Gîte Le Hameau de la Place à Eygalières
Camping Les Romarins à Maussane-les-Alpilles

Les renouvellements (marqués en 2013 et renouvelés en 2019)

Hôtel Sous les figuiers à Saint-Rémy-de-Provence
Camping Monplaisir à Saint-Rémy-de-Provence
Fromagerie Roumanille à Saint-Rémy-de-Provence (fromage de chèvre)
Gaec Gillet à Aureille (fromage de chèvre)

ACTUALITÉ

Nouveau : « Gout'Alpilles »

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

« Goût'Alpilles » est un collectif de producteurs locaux qui propose aux collectivités, associations ou aux organismes à vocation agricole des buffets fermiers 100 % Alpilles. A l'initiative du Parc des Alpilles, ce projet a pu voir le jour grâce à l'obtention d'un financement LEADER pour la valorisation de l'agriculture des Alpilles par des buffets fermiers de produits de saison. Le « plus » de la démarche est la présence des agriculteurs aux événements pour échanger avec les convives sur leurs métiers et leurs savoir-faire.
Le premier buffet a été organisé à la Maison du Parc des Alpilles lors de la venue d'un groupe de cyclistes réalisant une semaine d'itinérance dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpilles, Camargue, Luberon, Verdon, Préalpes d'Azur) avec la Fédération Française de Cyclotourisme et le club cyclo d'Eyguières.

Plus d'informations : Yumi Biagini, chargée de mission circuits courts et buffets fermiers 04 90 90 44 00 / goûtalpilles@gmail.fr

FORÊT

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR
RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Lancement de la Stratégie Forestière du Territoire des Alpilles

Le 27 septembre 2019 s'est déroulé à la Maison du Parc le Comité de pilotage pour une stratégie forestière à l'échelle des Alpilles. Ce projet, prévu sur 2 ans, bénéficie d'un financement européen au titre du FEADER. L'ambition du Parc est de co-construire avec les acteurs de la forêt, une stratégie transversale à l'échelle du massif qui prend en compte toutes les fonctions de la forêt : écologique, paysagère, fréquentation, défense de la forêt contre les incendies et économique, etc.
Elle doit pouvoir favoriser l'émergence d'une véritable filière bois sur le territoire, créatrice d'emplois et pourvoyeuse de retombées économiques.
Cette stratégie s'articulera autour de deux outils principaux : la Charte forestière de territoire (CFT), et le Plan d'approvisionnement territorial (PAT). Un diagnostic forestier est actuellement en cours pour identifier les enjeux propres au massif des Alpilles. La suite du projet débouchera sur la rédaction d'un plan d'actions sur 5 ans.

Plus d'informations : Adrien Cannet strategieforet.parc.alpilles@gmail.com / 04 90 90 44 00

Une nouvelle récompense pour la Maison du Parc

La Maison du Parc naturel régional des Alpilles, inaugurée en 2016 à Saint-Rémy-de-Provence, a reçu le 28 juin dernier, le 1er prix du *Prix national de la construction bois* dans la catégorie Réhabiliter un équipement. Ce prix est décerné depuis huit ans par France Bois Régions (FBR) qui récompense des réalisations dans 7 catégories différentes : TRAVAILLER, ACCUEILLIR - APPRENDRE, SE DIVERTIR - HABITER ENSEMBLE - HABITER UNE MAISON - RÉHABILITER UN LOGEMENT - RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT - AMÉNAGER.
France Bois Régions est une fédération de 13 interprofessions régionales de la filière forêt bois française qui s'appuie sur les compétences du réseau des prescripteurs bois pour que le Prix reflète les talents de toutes les régions françaises.
La Maison du Parc a également reçu le 1er Prix régional de la Construction Bois dans la catégorie : Travaille, Accueillir remis à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice le 13 juin.
Deux nouvelles récompenses pour ce bâtiment déjà classé « Or » par Bâtiments Durables Méditerranéens pour la rénovation et l'extension qui, par ailleurs, valident la démarche de stratégie forestière du territoire et l'utilisation du Pin d'Alep dans la construction bois.

DISTINCTION

Maison du Parc naturel régional des Alpilles
Boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence - 04 90 90 44 00 - contact@parc-alpilles.fr
www.parc-alpilles.fr - pnralpilles